



Déclaration préalable au CDEN du lundi 3 novembre 2014 au titre de la FSU

Pour le 1^{er} degré

Dans le cadre du bilan de cette rentrée scolaire, nous pouvons nous interroger sur la baisse relative des effectifs. En l'absence de chiffres concernant les effectifs du privé, pourtant demandés par notre fédération à maintes reprises, nous ne pouvons écarter l'hypothèse de « l'effet rythme ». Cependant, même avec cette légère baisse et les + 3 postes accordés à notre département, nous n'avons pas eu une rentrée très sereine.

- ➔ Les effectifs en maternelle restent élevés alors même que le projet de programmes étudié mi-octobre par nos collègues redonne une vraie place ambitieuse à la maternelle dans la formation du futur citoyen.
- ➔ Le recours à 10 contractuels dans notre département pour mettre un enseignant devant chaque classe à la rentrée illustre notre propos depuis plusieurs années : notre département est sinistré au sein de l'académie.
- ➔ Autre preuve s'il en faut : l'état des remplacements, alertant depuis plusieurs années et vous n'avez pas pu l'améliorer avec la faible dotation de cette rentrée. Au 17 octobre, vous êtes déjà en difficulté pour assurer la continuité du service public d'éducation.

Et quelles perspectives avons-nous aujourd'hui ?

Le chantier sur l'éducation prioritaire qui se traduit en actes cette année, semble pour notre département laisser sur le bord du chemin des élèves pourtant identifiés comme étant des plus fragiles. En effet, vous avez réuni le mardi avant les vacances, les directeurs des RRS actuels et avez évoqué la sortie du dispositif -et des aides qui vont avec - pour les écoles Martinet et Jean macé d'Offemont. Nous vous demandons un espace de débat au sein de ce CDEN , avant toute prise de décision définitive, pour échanger avec les communes et le préfet , pour avoir ainsi une analyse plus fine de la situation en croisant les indicateurs sociaux, urbains et scolaires.

D'autre part, avec 47,4 milliards d'euros, en hausse de 1,1 milliard, le projet de budget de l'enseignement scolaire présenté par le gouvernement le 1^{er} octobre affiche la volonté de faire figure d'oasis au milieu du désert budgétaire global. Pourtant cette hausse est modérée par l'allocation de 307 millions d'euros au fonds d'amorçage pour la mise en place des rythmes scolaires dans les communes. Une somme qui ne bénéficie ni aux écoles ni aux personnels mais au périscolaire .

La promesse de 54 000 créations de postes sur la législature, inscrite dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république ne sera pas tenue. Avec le bilan de ces 2 ans et le projet de cette année, le compte n'y est pas. Et au-delà des chiffres se pose la crise du recrutement que le gouvernement n'a rien fait pour endiguer : pas de mesure de pré-recrutement, conditions de formation initiale insatisfaisante, baisse du salaire d'entrée dans le métier, gel du point d'indice...

Puisque nous évoquons plus haut les rythmes scolaires, il est primordial que cette instance se saisisse de la question du suivi et du bilan de leur généralisation. C'est de notre responsabilité à tous enseignants, parents, élus, de s'interroger sur le bien fondé et l'efficacité des nouveaux rythmes sur la réussite scolaire des enfants. Passée la période trouble et compliquée de la rentrée, nous devons avoir une analyse à froid sur chaque type d'organisation proposée dans notre département.

Enfin, il est regrettable que certains maires, au moins un à notre connaissance, instrumentalisent la question des rythmes pour soulever les uns contre les autres, les parents contre les enseignants, notamment à l'occasion de la consultation du mercredi 15 octobre dernier.

Pour le 2d degré

La FSU regrette l'absence d'un CTSD « bilan de rentrée ». Nous remarquons par ailleurs que les problèmes de l'Ecole intéressent de moins en moins les élus. Les rangs des différentes instances représentatives et démocratiques se dépeuplent. A tous les niveaux de décisions, nous déplorons que les décisions se prennent de plus en plus au mépris des usagers et des professionnels de l'Education Nationale.

Nous remarquons que la situation est toujours aussi compliquée dans les collèges du Territoire de Belfort. On peut constater que le nombre d'élèves à accueillir augmente et cache des disparités importantes selon les niveaux. Les effectifs restent élevés et sont souvent compris entre 25 et 30 élèves par classe au collège, car les équipes en place n'ont pas assez de moyens disponibles pour faire face aux besoins et créer de nouvelles divisions. Le taux d'encadrement ne progresse pas, est à 1,218 et se situe entre 1,12 et 1,39. Cette situation montre un véritable manque d'ambition pour l'Ecole. L'exemple le plus significatif est celui du collège de Valdoie mais d'autres établissements sont aussi victimes de cette politique qui visent à contraindre les budgets publics. Enfin l'augmentation du nombre d'élèves en 6ème (plus 120) montre qu'il faudra absolument accorder des moyens supplémentaires aux collèges du département dans un avenir proche...

Les disparités sociales restent donc très présentes entre les collèges. La mise en parallèle des contrats d'objectifs et les résultats nous sont toujours cachés. Pour la FSU, c'est sur la base de ces données que devraient se réaliser les attributions de moyens tout en conservant les paramètres initiaux (rep, taille, ruralité, etc ...). Force est de constater que ces documents ne sont toujours pas diffusés.

Nous pensons donc que la paupérisation de la population du département doit être prise en compte pour l'attribution des moyens pour l'Education. Ce qui ne se fait pas ni dans les instances académiques, ni dans les instances locales. C'est ce que nous avons fait remarquer l'an dernier et nous ne sommes toujours pas entendus sur ce point. Nous le déplorons.

Par ailleurs les informations sur la rentrée scolaire dans les établissements privés nous sont également cachées.

La FSU porte une autre exigence de l'encadrement des élèves au Collège et notamment des plus en difficultés. Le problème est qu'ils vont se retrouver en grand nombre en Seconde dans des classes surchargées à 35 élèves au détriment de leurs conditions de réussite.